



ABSTRACT DE L'INCUBATION CIM

Déploiement de démarches CIM (City Information Modeling): enjeux, état des lieux des pratiques et recommandations

La transformation numérique des secteurs de la construction et de l'aménagement contribue à l'émergence du CIM (City Information Modeling). Le CIM se situe à la croisée de plusieurs processus et technologies, en étant à la fois dans la continuité du BIM (Building Information Modeling) mais à une échelle plus large, tout en intégrant des fonctionnalités de SIG ainsi que des bases de données de la ville et des territoires.

Il ouvre des perspectives prometteuses, que cela concerne la sécurisation et l'optimisation des processus de conception et réalisation d'opérations d'aménagements (détection amont des conflits, collaboration accrue), l'amélioration de la connaissance sur l'espace urbain, ses caractéristiques et ses dynamiques, la facilitation du dialogue entre les différents acteurs d'un projet et de la ville, ou encore l'optimisation des phases d'exploitation des aménagements, équipements et services urbains.

Au final, le CIM apparaît comme une démarche permettant d'améliorer la qualité des projets d'aménagement et de rendre plus simples les prises de décision, en prenant en compte les enjeux sociétaux et de transition écologique.

Toutefois, le nombre de projets CIM reste encore modeste car la démarche, embrassant un champ de cas d'usage très vaste, soulève encore de nombreuses questions: qui doit mettre en œuvre le CIM et comment concrètement? Quels sont les prérequis techniques? Avec quelles données? Pour quels coûts?

Pour tenter de répondre à ces questions, le Lab2051, incubateur de projets du Ministère de la Transition écologique, a engagé un cycle d'ateliers pour recenser et comparer les initiatives d'acteurs pionniers du CIM (collectivités, aménageurs), identifier les problématiques résiduelles et décrire les leviers à disposition des acteurs pour une meilleure appropriation des enjeux, possibilités et limites du CIM.

Cette réflexion collective a débouché sur la production d'un vadémécum du CIM, disponible sous ce lien. Il s'agit d'un document pédagogique, qui n'a pas la prétention de répondre à toutes les questions, les démarches CIM étant encore exploratoires, mais plutôt de proposer des repères issus des expériences disponibles et de permettre aux acteurs intéressés par le CIM de se poser des bonnes questions.

En marge du vadémécum, le groupe de travail a produit une note de capitalisation, disponible sous ce lien, qui revient sur:

- Le diagnostic du déploiement des démarches CIM en France,
- Le décryptage des freins et leviers rencontrés, notamment économiques, techniques et organisationnels, mais aussi en matière d'acculturation et d'appropriation par les différentes parties prenantes (de l'élu jusqu'au citoyen en passant par les différents professionnels de l'aménagement et des services urbains).
- Les contributions du CIM en matière de transition écologique et les enjeux d'un numérique responsable.

Les leviers pour agir :

En synthèse, la communauté des acteurs souhaitant promouvoir les démarches CIM doivent s'attacher à activer les leviers suivants :



Pour une meilleure appropriation du CIM

- Diffuser le vadémécum notamment auprès des associations d'élus et des fédérations d'élus, poursuivre la consolidation des retours d'expérience et leur mise en valeur, prévoir une mise à jour du vadémécum.
- Mieux identifier les formations existantes et faire évoluer celles-ci, former les acteurs.
- Développer les initiatives associant concrètement les citoyens.
- Mieux identifier les bénéfices du CIM pour la transition écologique.



Techniques

- Poursuivre le recensement des solutions numériques pouvant être associées à une démarche CIM.
- Partager sur les dictionnaires d'objets développés au gré des projets, par exemple au travers d'un observatoire des démarches CIM, les consolider et les mettre en commun pour encourager les fournisseurs de solutions à développer des dictionnaires standardisés et interopérables dans leurs formats.
- Documenter les méthodologies CIM adaptées aux différents cas d'usage-types et selon les différentes tailles de projets (voir également levier économique)



Organisationnels et juridiques

- Réinterroger le rôle des acteurs et les prérogatives CIM dans la chaîne d'une opération d'aménagement, et le cas échéant, imaginer de nouveaux rôles (facilitateur CIM ?)
- Développer la notion de plan-guide CIM.
- Préciser les questions de responsabilité (statut de la donnée et engagement de responsabilité sur les résultats issus des maquettes) de façon à sécuriser les démarches CIM.



Économiques

- Développer un observatoire sur les coûts des opérations CIM et disposer de retours d'expérience documentés sur les volets économiques.
- Développer les approches en coût global pour mieux appréhender les externalités positives.
- Proposer des CIM « frugaux », adaptés à des projets de taille modeste.



Le Lab 2051 c'est quoi ?

2050 est aujourd'hui l'horizon de la transition écologique vers une France sobre, résiliente, inclusive et créatrice de valeur. Le Lab2051 nous projette dans le monde d'après. Il s'adresse aux collectivités et aux aménageurs pour lever les obstacles à l'innovation urbaine et favoriser le passage à l'échelle. L'accompagnement du Lab2051 est basé sur une expertise ciblée au service des composantes innovantes de chaque projet et sur une mise en réseau des acteurs publics, privés et des usagers à toutes les échelles du projet urbain. Dispositif apprenant, Le Lab2051 se déploie de manière à la fois agile et structurée, dans une posture "think tank" "do tank", en cheminant par les étapes suivantes :

- Identification des projets
- Lancement
- Cadrage
- Prototypage
- Déploiement

